



**ORDRE DU JOUR**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 06 DÉCEMBRE 2023 à 9 h 00**

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 octobre 2023.

1. Adhésion au dispositif de Médiation préalable obligatoire proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Guyane.
2. Application de la mise en place d'une part supplémentaire « IFSE Régie » dans le cadre du RIFSEEP.
3. Révision du régime indemnitaire du personnel communal portant sur les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS), l'indemnité d'administration et de technicité des policiers municipaux (IAT) et de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction (ISMF).
4. Relative à la Mise en place des festivités carnavalesques 2024 - *2<sup>e</sup> édition du « Carnaval d'Armire » - Programme / plan de financement prévisionnel.*
5. Mise en place d'un Comité de pilotage – Programme des animations à l'occasion du 122<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée des sinistrés martiniquais au domaine de Montjoly, 1902-2024.
6. Réalisation d'un recueil mémoriel en souvenir des célébrations du 120<sup>ème</sup> anniversaire de l'accueil des familles sinistrées au Domaine de Montjoly, suite à l'éruption de la Montagne Pelée -*Budget Prévisionnel.*
7. Grand ensemble culturel (GEC) à Remire-Montjoly - Consolidation et Réactualisation du plan prévisionnel de financement- *Phase 1 / CDCN et Phase 2 / Salle municipale de spectacles de 300 places.*
8. Étude préalable au Schéma Intercommunal de Développement Touristique de l'Agglo.
9. Accompagnement financier de l'Agence Française de Développement pour mener la procédure de modification du droit commun du PLU.
10. Attribution d'une aide financière à l'ASC REMIRE.
11. Validation du budget prévisionnel de la coupe de la municipalité de Remire-Montjoly 2023-2024.

12. Approbation du plan de financement prévisionnel pour la rénovation de l'éclairage de l'annexe synthétique du stade municipal Dr. Edmard LAMA.
13. Restauration de l'ancien Moulin à vent de la commune de Rémire-Montjoly.
14. Transfert de l'activité restauration scolaire au budget principal de la Commune.
15. Modification du Budget primitif 2023.
16. Décision Modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 du DSU
17. Mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur le territoire de Rémire-Montjoly. Modification du Plan de financement de la phase 1.
18. Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail dominical accordées par le Maire au titre de l'année 2024.
19. Donné acte des décisions prises en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.